L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue St. Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 24 FEVRIER.

FEUILLETON.

ROBERTE DE BRAMAFAM.

Par Albert Delpit.

III—Suite.

—Roberte, mon enfant, s'écria-t-elle, en courant à sa nièce, que se passe-t-il? Qu'as-tu donc?

La jeune femme se dégageâ des bras de sa tante: —Ecoutez-moi, dit-elle d'une voix saccadée, vous m'avez donné des conseils, je les ai suivis; vous m'avez assuré que je serais heureuse en vous croyant, je vous ai cru: eh bien....

—Ton mari!....

—Je l'ai surpris dans les bras de Mme Chandor!.....

—Oh! ma pauvre enfant!.....

—Tout n'est donc que mensonge, s'écria Roberte. Vous m'avez dit que je devais conquérir le respect de mon mari sous peine de malheur; vous m'avez dit qu'en me livrant tout entière, je laisserais en tendresse. Où donc est la vérité? Où donc est le bonheur? Il y a deux mois que je suis mariée, et il me déplaise! Non-seulement je n'ai pas pu gagner son amour, mais encore je n'ai pas su conquérir son respect, puisque s'est dans ma maison qu'il a.....Oh! je n'aurais jamais cru que ce fût chose possible! Pourquoi m'avez-vous donné ce mari? Je ne l'avais jamais vu, j'ignorais qu'il existât; j'aurais pu épouser un homme qui m'eût comprise, et ne pas perdre ainsi au bout de deux mois le bonheur de toute ma vie!

Mme Prémontré écoutait le cœur déchiré cette explosion de désespoir. Son premier sentiment fut un remords; si c'était elle qui par ses conseils avait empêché le bonheur de sa nièce? Mais elle se raidit contre cette pensée. Le seul coupable, c'était le mari adultère, c'était Lolo.

—Roberte, ma fille bien aimée, je t'en supplie, calme-toi! dit-elle à travers ses larmes, qui coulaient malgré elle.

—Ne me demandez pas un calme impossible; ah! que vos conseils étaient injustes, ma tante, et comme vous aviez bien en prévoir les hontes et les amertumes qui m'attendaient! Si je ne vous avais pas écoutée, je ne serais abandonnée à la tendresse méconnue de cet homme, et celui qui est capable de me trahir au bout de deux mois n'eût aussi bien trahi qu'au bout de deux ans. Je comprends toutes vos souffrances maintenant. Vous avez passé par ces épreuves, et je ne demande encore si vous n'étiez pas plus à plaindre que moi. Rien ne doit être plus affreux que de se rappeler le bonheur disparu dans les jours de douleur: moi du moins je n'ai pas de joies envolées dont je puisse me souvenir, et je n'ai pas à pleurer un paradis perdu!

En voulant absoudre sa tante, Roberte la condamnait: Mme Prémontré avait été trahie, elle aussi; mais celle-ci avait été aimée, tandis que Roberte sublimait sa trahison sans avoir eu l'amour. Elle ne put rien ajouter: Lolo revenait.

—Monsieur, dit la marquise, quand elle l'aperçut, je vous rends votre liberté et je reprends la mienne; je suis veuve. Demain nos hôtes quitteront ce château; jusque-là, nul ne devinera rien. Quand ils se seront éloignés, je partirai avec ma tante. J'irai loin de vous, et vous serez délivré de moi.

—Roberte, par pitié....

—Je ne suis plus votre femme. A vous de faire en sorte que le monde ne soupçonne pas la vérité, si vous tenez à son opinion. Faites un voyage de plusieurs années, enfin, inventez ce qu'il vous plaira: ce que je veux, c'est qu'il n'y ait plus rien de commun entre nous.

—Roberte, ma fille, tu l'aimes, tu pardonneras, s'écria Mme Prémontré, je t'en supplie, ne me condamne pas au désespoir de le voir malheureuse!

—Je ne serai pas malheureuse, puisque je vivrai avec vous, ma tante. Ne me dites plus rien, ma volonté est inflexible. M. de Bramafam ne m'aime pas, puisqu'il en aime une autre. Je n'entreprendrai pas une lutte qui me révolte. Cette femme est entrée dans ma maison pour me voler mon mari; elle l'a pris: qu'elle le garde!

L'âpre résolution que la marquise mit dans ces paroles fit comprendre à Lolo et à Mme Prémontré qu'une résistance était inutile. Tout se passa comme Mme de Bramafam l'avait décidé. Le lendemain, après le départ des hôtes du château, Roberte monta en voiture avec sa tante, afin d'aller s'enfermer avec elle dans la solitude qui pouvait seule lui donner le calme et l'oubli.

IV.

A trois kilomètre de Pornic, la baie de Bourgneuf fait une échancrure assez longue dans le roc. Là s'élèvent des cabanes de pêcheurs et des habitations particulières appartenant la plupart à des négociants de Nantes qui viennent y passer la saison d'été; ce hameau s'appelle la Birochère. A l'époque de son veuvage, Mme Prémontré avait acheté une de ces villas, et peu à peu cette propriété était devenue sa résidence favorite. Elle y demeurait de longs mois, comme si elle eût trouvé dans l'infini de l'Océan un point de comparaison avec l'infini de sa douleur.

Accrochée à la falaise, la villa des Bruyères domine la mer, qui se brise au bas. Pour arriver, il faut gravir un petit sentier creusé dans le roc; derrière, le jardin anglais rejoint la route par une avenue de bruyères et de romarins. Quand Henriette s'était résolue à s'enfermer là quelques mois d'hiver, elle avait ajouté à sa demeure tout le confort nécessaire. Le sa ou au rez-de-chaussée s'ouvrait sur une terrasse par une sorte de galerie vitrée donnant sur une serre chaude. C'était là le séjour habituel de Mme Prémontré; que de fois elle était restée de longues heures dans ce salon avec Roberte devenue jeune fille! La marquise se retrouvait donc dans un milieu aimé et connu. Elle reprit son existence d'autrefois aux côtés de sa tante, triste et silencieuse; Roberte se laissait vivre, ne prononçant pas le nom de son mari, comme si elle l'eût réellement oublié.

Mme Prémontré assistait avec désespoir au spectacle de cette douleur muette: peu à peu la pensée qui avait effleuré son esprit à Lamarguelle y revint obstinément. Si elle s'était trompée? si en forçant Roberte à étouffer son amour elle avait empêché celui de Lolo de naître? Un ne renonce pas aisément à ses idées longuement caressées; mais Henriette s'efforçait en vain de lutter contre elle-même, la vérité se faisait jour: elle n'était pas de ceux qui refusent de reconnaître leur erreur, et elle ne pouvait pas cependant, elle ne voulait pas s'avouer qu'elle était la première cause du malheur de sa nièce.

Le marquis écrivit trois fois à sa femme, trois fois Roberte renvoya les lettres sans les lire. Elle apprit indirectement par Vivian Duverney que le marquis, après avoir annoncé que Roberte désirait passer l'hiver en Italie, était parti pour Naples. L'absence se prolongeait donc, plus paraît sous les jours, entre ces deux êtres si bien faits pour se comprendre et s'aimer.

Un soir, Mme Prémontré avait voulu parler de Lolo.

—Je vous en prie, ma tante, lui dit froidement Roberte, que ce nom ne soit jamais prononcé entre nous.

Afin de distraire l'esprit de sa nièce, Mme Prémontré reprit bientôt ses habitudes d'autrefois. On l'adorait dans ce hameau de la Birochère et dans les paroisses environnantes. De tout temps, elle s'était fait un bonheur et un devoir de visiter les malades et les pauvres: ceux qui souffraient trouvaient en elle un secours qui ne se faisait jamais attendre. Il y a des infortunes égoïstes se renfermant en elles-mêmes et prenant l'humanité en haine féroche. Les grandes âmes blessées se plaisent à la charité: c'est leur général revanche contre la destinée qui les frappe. Henriette était de celles-là. Que de fois elle était partie des Faubs, emportant des médicaments, de l'argent et du pain! Elle voulait recommencer avec Roberte ces étapes de dévoûment et de bonté.

Chaque semaine, les deux femmes montaient dans un coupé et s'en allaient à Pornic, à Bourgneuf, à Beauvoir, pour ne revenir que dans le milieu de la journée. D'ailleurs elles ne se quittaient jamais. Si Roberte n'avait pas été inséparable aux choses extérieures, elle aurait remarqué un changement dans la façon d'être de sa tante. La tendresse de Mme Prémontré s'augmentait d'une sorte de prévenance craintive, car plus le temps marchait, plus Mme Prémontré se confirmait dans cette idée qu'agant fait le mal, elle devrait le réparer; mais il ne fallait rien brusquer, procéder doucement et éviter la moindre allusion au but poursuivi. Le hasard se chargea d'amener l'occasion que cherchait Henriette. Les journaux qui arrivaient à la villa restaient toujours sous bande, non dépliés. Un matin, Roberte prit distraitement la feuille qu'on venait d'apporter, et jeta les yeux sur la première page:

—Tu es donc bien curieuse d'apprendre les nouvelles? lui demanda Mme Prémontré en souriant.

Elle vit au même instant sa nièce pâlir, et tomber assise la tête entre ses mains:

—Grand Dieu! qu'avez-vous?

Comme Roberte ne répondait pas, Henriette saisit le journal, et le parcourut rapidement des yeux. Elle ne tarda pas à tout comprendre. A la deuxième colonne, sous le titre *Correspondance étrangère*, était imprimée cette ligne: "L'empereur d'Autriche a reçu hier en audience privée le marquis Lolo de Bramafam."

—Tu l'aimes toujours! s'écria Henriette.

Roberte se dressa brusquement.

—Non, dit-elle avec violence, je ne l'aime plus! Je le hais. Il m'a si profondément humiliée! que lui avais-je fait? Il m'a prise à mon calme bonheur de jeune fille pour me jeter dans mes années angoisses de jeune femme. C'est le colère ce cœur l'amour qui m'a traînée hors à Pornic. Sais vous pourquoi? il est à Vienne! Or qui que se maîtresse habite Vienne? Si elle était Anglaise, il serait à Londres maintenant! Après m'avoir trompée, il se promène à travers l'Europe avec cette femme!

—Après deux mois! murmura Mme Prémontré, comme si elle n'était parti à elle-même.

Elle ajouta, en pressant la main de sa nièce:

—Regrette-moi franchement, ma chère fille, si tu Bramafam est si lâche, si perfide, méchant, capable d'une lâcheté pareille et d'un mensonge révoltant! C'est en être bon, mais pardonné, qui peut être par des mensonges de tout genre? Pourquoi l'avait-il épousée, s'il n'avait été obligé à remplir ses devoirs? Tu étais riche! Il était noble! Pour tout dire pour de son mariage, son mariage était une mésalliance, il rêva faire par fait un calcul en s'épousant. Que s'est-il passé? pourquoi si peu de temps après votre union en aimait-il une autre?

—Je ne le sais, coupait demandé, dit Roberte à voix basse, et je ne me suis rien répondu.

Mme Prémontré eut peine à retenir un mouvement de joie. Elle n'avait pas soupçonné que Roberte commençât de rétablir un pareil sujet.

—Ma chère fille, reprit-elle, ne me suis-je pas trompée dans les conseils que je t'ai donnés? Parce que la destinée d'autrui montrée dans à mon égard, j'ai cru qu'il en serait individuellement de même pour toi. On ne raisonne pas avec les sentiments. Je m'étais dit: mariez-vous! ma mon existence était à refaire! — Aussi quand j'étais que vivais, c'est ma vie que j'ai voulu recommencer avec la tienne. J'avais tort.

—Ce n'est pas vous qu'il faut accuser.

—C'est moi. Si je ne m'avais pas flattée, tu serais où heureuse. Ton mari m'a-t-il connaît pas? Quand je quis arrivée à Lamarguelle, tu l'aimais éperdument. Je ne souviens des doutes qui naissaient en toi et que j'ai détruits!

—C'est vrai, dit Roberte en baissant la voix. J'ai été vous chercher à la gare par une belle matinée, je ne sais quelles bouffées de jeunesse m'étaient montées à la tête, j'aurais voulu me trouver en face de.....ici, et ne lui rien cacher. Je vous ai tout avoué; mais une douleur poignante se peignit sur vos traits. Vous me crûtes perdue; j'ai dans le souvenir tout ce que vous m'avez dit.

—C'est un crime que j'ai commis là: je n'avais pas le droit d'étouffer ton amour! C'est un sentiment sacré que nul ne doit étendre. J'ai souffert, n'est-ce pas? Mon avenir a été brisé par une trahison, j'ai passé bien des jours dans une amère solitude: pourtant je suis moins à plaindre que toi, car j'ai vécu! Tu peux pardonner, toi qui n'as pas été aimée, et je préfère mes tourmens qui n'avaient plus l'espérance à ton abandon qui n'a pas le souvenir!

Roberte demeurait stupéfaite. C'était sa tante qui parlait ainsi! Elle ne la reconnaissait plus. L'âpreté de cet aveu faisait frissonner la marquise; elle courba le front et ne répondit rien.

—Par mes fausses conseils, continua Henriette, je t'ai montrée une compagne froide et contrariée, et ton mari n'a pas connu la créature bonne, aimante et dévouée que tu es. La voix mystérieuse qui l'appelait, c'était la voix de ton bonheur; c'est par ma faute que tu ne l'as pas écoutée; aussi, je m'accuse, Roberte, je m'accuse, et te demande pardon.

Un mois se passa encore, puis un autre —Mai, vous pardonner? dit-elle en se jetant dans les bras de sa tante.

Mois; Mme Prémontré sentait que le but se rapprochait. Il y avait moins d'entraînement dans les paroles de la marquise, car celle-ci commençait à en rougir que se haïte avait pensé dans sa raison de s'accuser.

Pendant le mois de janvier Mme Prémontré remarqua que Roberte était plus souvent pensive qu'heureuse, mais elle ne voulait rien brusquer. Elle attendait encore avant de reparler de M. de Bramafam; depuis quatre mois, le marquis et la marquise vivaient séparés l'un de l'autre.

Dans les premiers jours de février 1870, les vents devinrent tels que Mme Prémontré et Roberte durent renoncer à leurs promenades habituelles; les bourrasques de neige et de pluie se succédaient sans interruption. L'existence était dès impossible pour ces deux femmes, si elles n'avaient où leurs concerties qui tenaient lieu de toutes distractions; peu contentes d'aller voyer en face de la mer, ce spectacle toujours le même et toujours changeant?

—Je me rappelle qu'en 1858, dit un soir Mme Prémontré, ces tempêtes ont duré quinze jours de suite.

—Et vous êtes restée quinze jours de suite sans sortir?

—Cela t'étonne? J'avais mes livres, mon piano, et je faisais revivre mes souvenirs les uns après les autres.

—Pourquoi tentiez-vous de vous rappeler toujours le passé, vous qui avez souffert?

Henriette jeta un regard profond sur sa nièce:

(A continuer.)

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annoncent un incendie désignant le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 128, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 8 coups indiquant ainsi 128. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 30 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Nouvelles.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Nouvelles.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*16 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magnain et St-André.
19 Coin Bouscaren et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
22 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Kaiser.
26 Coin Jackson et Collesum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
30 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
33 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magnolia.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chaînes, rue St-Ch.
46 Case à pompe No. 29, rue Thalie.
46 Coin Franklin et Tonjolobore.
47 Coin Galvanid et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouvelle Route et Triton Walk.
56 Coin Howard et Ohio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
*73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
83 Case pompe No 4, et City Hall.
86 Case à pompe No 18.
88 Coin Commandel et Gentilly.
*91 Coin Bourgogne et Canal.
*93 Coin Remparts et Pradras.
*96 Case à pompe No 22, rue Champagne.
*95 Washington, rue Girod.
*96 Coin Gravier et Tchoupitoulas.
*97 Coin Gaiboard et Esplanade.
*101 Coin Bienville et Nouvelle Levée.
*102 Coin St-Louis et Bagatelle.
*103 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
*105 Coin Bourgogne et Toulouse.
*106 Pelican H. de la No 4, rue du Bastl
*111 Canal et Robertson, Wood's Press.
*113 Coin Bienville et Johnson.
*115 Coin Dorbigny et Conti.
*116 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
*115 Station de police, Place Jackson.
*116 Coin Hospital et Dauphine.
*117 Case à pompe No 10, rue Dauphine.
*121 Coin Tréme et Esplanade.
*123 Coin Remparts et Barracks.
*124 Marché Tréme et Prince de paralonne
*125 Case à pompe No 21, rue Gaiborne.
*126 Coin Chemin du Bayou et Gaiborne
*141 Case à pompe No 8, Chemin du Bayou.
*143 Coin St-Anne et Miss.
*145 Steam Factory, Espagnole et Broad
*152 Coin Hook de Lodder No 2.
*154 Case à pompe No 9, rue Bienville.
*154 Case à pompe No 6, rue Victoire.
*172 Station de police, rue Champ d'Hydes.
*213 Coin Rampart et Bienville.
*214 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
*215 Coin Bons Enfants et Chartres.
*216 Coin Gladiolus et Bienville.
*413 Coin Lafayette et Wilkin, R. R. Depot.
*412 Coin Annette et Bourgogne.
*414 Coin Poydras et Dryades.
*415 Coin Magnolia et Gladiolus.
*415 Coin Bons et Levée.
*414 Marché Washington.
*413 Coin Gladiolus et Remparts.
*412 Case à pompe Bons, Grande Hommes
*414 Coin Dauphine et Bienville.
*414 Bienville, Station des chaînes
*415 Commandel des Etats-Unis.
*413 Coin Bayou et Tonnelles.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

[illegible]

COMPAGNIE GENERALE
MARITIME ET AUTRICHIENNE
SERVICE REGULIER ENTRE LA FRANCE
ET
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS,
SERVICE POSTAL
DE NEW-YORK AU HAVRE.
[illegible]
CANADA, Capitaine Samuel, 24 Février
LAFAYETTE, Lambrigot, pour avril, 7 mars
FRANCE, Traulet, mercredi 16 mars
[illegible]
PRIX DU PASSAGE
[illegible]
Les passagers seront reçus à bord en rade du Havre et transportés à terre par les bateaux de la Compagnie.
Pour plus de détails, s'adresser à
Ms. F. STOCKMEYER & Cie,
Agents,
No 62 de la rue de l'Union.
10 janv

Pour New-York directement.
Ligne régulière Transatlantique entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE
des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
COSTES,
Le steamer
NEW ORLEANS,
Deerhorse commander
Partira de son wharf, en face de la rue Toulouse,
LUNDI 1er Mars à 5 h. A. M.
L'assurance sur cargaison est prise pour cette ligne à 1/4 pour cent.
Passage—Cabine $20
— Intermédiaire $15
— Entre Ponts $10
Cette ligne prend connaissement direct pour Liverpool, Londres, Brême, Anvers et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.
[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER
Steamers portant la malle des Etats-Unis
—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.
Pour Mandeville, Lembrecht, Madisonville et Covington,
Le bon steamer
ISABELLA,
Fait régulièrement le service ci-dessus, et portant la malle des Etats-Unis,
contient Mr. Ramsour,
partira pour les susdites villes le LUNDI et le MARDI à l'arrivée du train du chemin de fer du Lac, et pour le retour pris au lieu des villes ci-dessus, le MARDI et le JEUDI à 2 heures P. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FRITZ & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas ou A. TERRENCE, 24 LAMORON, agents, 28 Decatur, entre Canal et Esplanade.
[illegible]

Pour Grand Ecore.
Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandria, les Embarcadères et toutes autres points intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur
NEW HAMPSHIRE,
Capitaine R. SINNOT,
Commis GEO. C. HAMILTON.
[illegible]
O'BRIEN.
Passagers bateaux indépendants des Steamers.
Départ: tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.
Pour Washington, Port Barre, Simmport, Bayou Rouge, Red River et toutes les points intermédiaires à vapeur
RIANO 10,
capt. Tom. J. Taylor, commis J. B. Schmitz, partira comme il est dit plus haut, à heures Opportunes jusqu'au Bayou Rouge et Bayou des Glaises.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
FITZ & CARLIN,
No. 4, de la rue Tchoupitoulas.
11 jan

Paquebot régulier des Opotcomas.
Départ, MERCREDI, 31 janvier, à 4 heures P. M.
Pour Washington, Opotcomas, Port Barre, Simmsport, Chetreville et tous les points de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
Le bateau à vapeur
CAPITAINE NEF,
Capitaine de nef et d'un table Street d'eau, Capitaine H. Brosé, commis T. Jobin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & RIFLER.
No 24 de la rue Gravier.
P. S.—Le Bertha dépôt des connaissements pour Bayou Boeuf. 21 janv

Paquebot de la Nouvelle-Orléans, de la côte et Bayou Teche.
Deux voyages par semaine.
Jours de départ tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M.
Voyage de retour Samedis et Mercredi.
Le bon bateau à vapeur
WILSON,
F. BRIERRE, Capitaine,
J. C. BRERRIER, Commis.
Voyage de retour, tous les SAMEDIS, GERMERCIES.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. MILLER & Bro,
No de 18 rue Gravier.
[illegible]

Paquebot de la Côte et de Lafourche.
Joseph Chitoucouville.
Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.
Le bateau à vapeur
HENRY TETZ,
Capitaine Jos Alcaide,
F. A. Chacon, Commis.
Partant de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 4 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 10 A. M.
Retour: Partant de Donaldsonville tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. A son retour, il partira les MARDIS, JEUDIS et DIMANCHES. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOB DEWINT, Canal No 14,
JOHN CALDER, Fulton No 21.
[illegible]

Compagnie d'Assurance du PEUPLE DE LA Nouvelle-Orléans.
BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.
CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.
Conformément aux réquisitions de Charte, la Compagnie publie l'état suivant
Primes reçues depuis octobre à 31 juin 1870.
Sur risques de feu ..... $94,[illegible]
Sur risques de navigation ..... 3,[illegible]
Sur risques de mer ..... 6,[illegible]
$[illegible]
Moins—Primes remboursées ..... [illegible]
$[illegible]
Plus—Profits et pertes ..... $ [illegible]
Payées depuis date ..... [illegible]
Sur risques de feu ..... [illegible]
Sur risques de navigation ..... [illegible]
Sur risques de mer ..... [illegible]
Réassurance ..... [illegible]
Taxes ..... [illegible]
Loyer ..... [illegible]
Impressions, annonces, etc. [illegible]
Salaires des Agents ..... [illegible]
Dépenses etc., moins intérêts ..... [illegible]
Surplus ..... [illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets pour assurances ..... $[illegible]
Primes non rendues ..... [illegible]
Argent ..... [illegible]
Actions de Banques et assurances ..... [illegible]
Propriétés hypothéquées ..... [illegible]
Prêts sur hypothèques ..... [illegible]
Billets à recevoir ..... [illegible]
Montant en transitoire du bureau ..... [illegible]
Compte courant ..... [illegible]
Cas actuels ..... [illegible]
Total de l'actif ..... $[illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
R. M. DAVIS, Président.
JOHN WILSON, Vice-Président.
E. GRANDJEAN, Secrétaire.

VAPEURS.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.
[illegible]
LA MANCHE, Capitaine Hoffman, 24 février
HAMBOURG, Capitaine Hoffman, 24 mars
[illegible]
PRIX DU PASSAGE
De Brême, [illegible]
De Hambourg, [illegible]
De la Nouvelle-Orléans à la Brême
[illegible]
Pour plus de détails, s'adresser à
Ms. F. STOCKMEYER & Cie,
Agents,
No 62 de la rue de l'Union.
10 janv

Passage pour l'Europe.
(ANCHOR)
Via la Nouvelle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.
[illegible]
WHITE STAR LINE.
Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.
ALLAN LINE.
Steamers de la Mille, via Québec et via Boston.
Passage (toutes les classes) entre les ports [illegible]
[illegible]
Le bateau, qui précède cet une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURNET, Président.
G. W. Ross, Secrétaire.
JAMES FARNY, Secrétaire pro tem.
[illegible]
A. K. MILLER & Co.
No 18 de la rue Commandel, Nouvelle-Orléans.
[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.
Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Claitiques.)
A partir de lundi, 27 novembre les trains partiront et arriveront comme ci-après:
DEPART. ARRIVER.
Mail ..... 7 P. M. | Mail ..... 11:45 A. M.
Accommod. ..... 3:30 P. M. | Accom. ..... 9:15 A. M.
CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Un seul changement de chars derrière jusqu'à Cincinnati.
Vente de billets et renseignements No 16 de la rue du Camp, coin Commandel, sous le City Hotel.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 15 jy [illegible]

New Orleans, St-Louis et Chicago R. R. Co. (Great Southern)
(Press Collège street Depot.)
On et after Monday, Nov. 1st 1869, trains depart and arrive as follows:
DEPART. ARRIVE.
Mail ..... 7 P. M. | Mail ..... 11:45 A. M.
Accommodation ..... 3 P. M. | Accom. ..... 9:15 A. M.
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE AND CINCINNATI.
Only one change at Meridian, sure to Eastern cities. Connections made in the Depot at Meridian.
Tickets for sale and information given at 16 Camp street, corner Commandel, at the City Hotel.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. [illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.
LIGNE DE MOBILE.
[illegible]
LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.
Via Louisville et Cincinnati, via St-Louis.
ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.
Les trains arrivent à la gare au pied de la rue du Canal, et ne partent qu'une fois.
Départ. Arrive.
Express ..... 7:30 A. M. | Express ..... 11:45 A. M.
Express ..... 3:45 P. M. | Express ..... 9:15 P. M.
Chars pour de Pullman, les Embarcadères de Canal, Commandel, Louisville, Nashville, et Mobile.
[illegible]
A. K. MILLER & Co.
No 18 de la rue Commandel, Nlle-Orléans.
[illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.
MOBILE LINE.
THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST.
Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS.
CARRYING THE U. S. MAIL.
[illegible]
Chars pour de Pullman, les Embarcadères de Canal, Commandel, Louisville, Nashville, et Mobile.
[illegible]
J. W. COLEMAN, Agent en Mobile.
E. M. SEBIMSON, Supt.
[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.
[illegible]
[illegible]
Banque Nationale de l'Union,
A LA NOUVELLE-ORLEANS
SUITE D'ETAT DE LA LOUISIANE
A la clôture des affaires le
JEUDI 31 JANVIER 1870.
RESSOURCES.
Prêts et escompte ..... $[illegible]
Billets non escomptés ..... [illegible]
Billets de circulation ..... [illegible]
Dû par des agents de banque et de [illegible]
Dû par des banques nationales ..... [illegible]
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat ..... [illegible]
Propriétés foncières, meubles et immeubles ..... [illegible]
Argent comptant et chèques payables ..... [illegible]
Dû par des banques nationales ..... [illegible]
Billets d'autres banques payables à vue ..... [illegible]
Billets remboursés et compte courant ..... [illegible]
Billets de banque nationaux ..... [illegible]
Billets de banque [illegible] ..... [illegible]
Total ..... $[illegible]
PASSIFS.
Capital versé ..... $[illegible]
Billets de banque nationaux émis ..... [illegible]
Dû aux banques nationales ..... [illegible]
Dû aux banques d'épargne ..... [illegible]
Dû aux banques et banquiers de l'Etat ..... [illegible]
Dû aux banques et banquiers ..... [illegible]
Dû aux banques et banquiers ..... [illegible]
Dû aux banques et banquiers